



De la production...



...à l'assiette

ATELIER EN LIGNE TERRITORIAL DIAG'ALIM

ENSEMBLE TROUVONS DES SOLUTIONS POUR UNE RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

SYNTHÈSE DE L'ATELIER
RÉALISÉE PAR QUALISTAT

22 JUIN 2020



METHODOLOGIE



Date: Lundi 22 juin 2020



Animateurs: Coralie PLANTIS (Zeste de Com), Anthony MARAGNES (Cabinet MARAGNES), Ericka MERION (QualiStat), Marie Flore DOYEN (Université des Antilles).



27 participants étudiants, consultants et professionnels représentant les structures telles que: ADEME, IREPS, Association Aquaponie Antilles, Carrefour GBH, INRAE, Ville de Morne à L'eau, DEAL, ONF, CANGT, Jafa, Institut technique de l'élevage, CapExcellence, CISMAG Marie Galante, Mirai Sustainable Development Consultancy, Iguavie, Conseil Régional



Durée atelier: **2h10**



PROBLÉMATIQUE DE L'ATELIER



QUEL AVENIR POUR
L'AGRICULTURE ET
L'ALIMENTATION EN
GUADELOUPE?



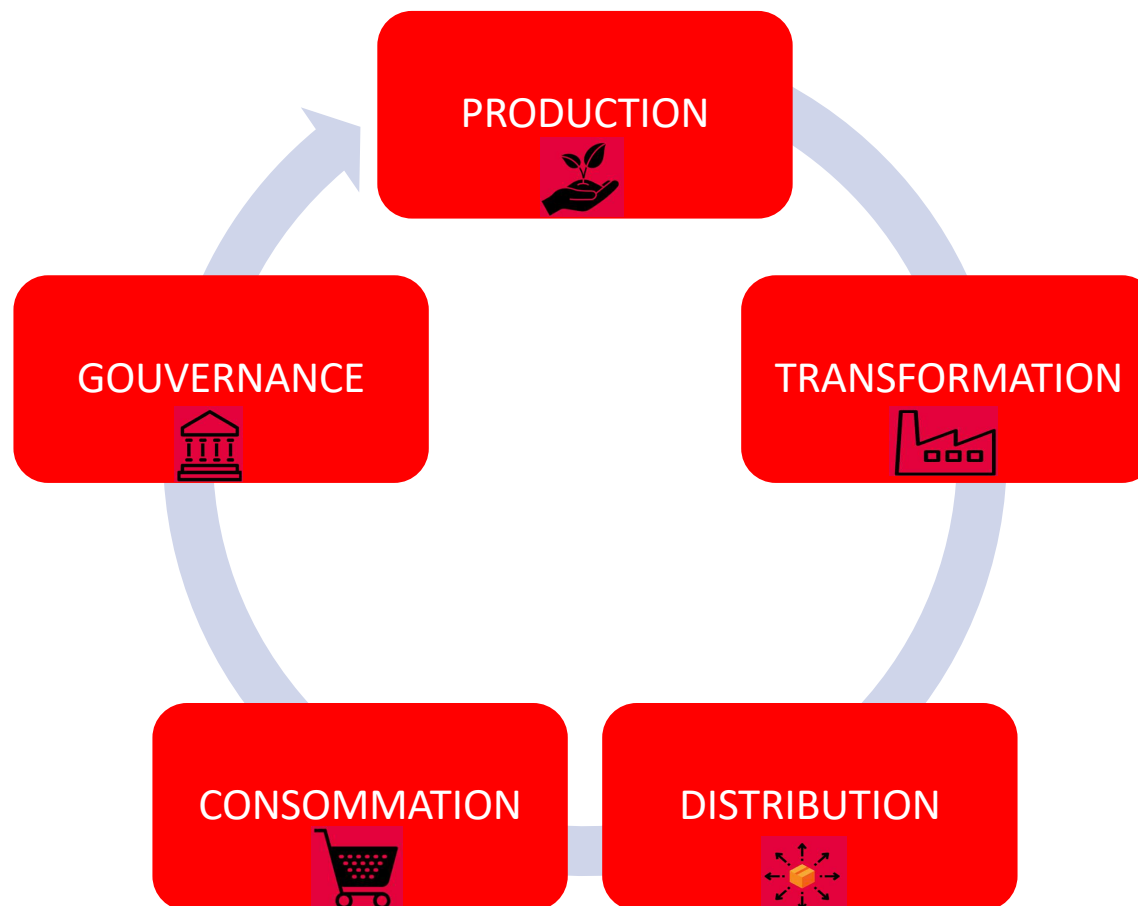


SYNTHESE





Le premier atelier en ligne territorial Diag'Alim: « Ensemble trouvons des solutions pour une résilience alimentaire » a permis une large réflexion sur cinq segments du système agri-alimentaire local





L'atelier 3 sur la thématique: *Ensemble trouvons des solutions pour une résilience alimentaire*, est celui pour lequel la participation est la plus importante. Les divers échanges confirment les grandes tendances enregistrées lors des précédents ateliers.

L'**accès au foncier** demeure l'élément fondamental pour une production agricole résiliente et durable. Néanmoins selon la chargée de mission agro-alimentaire de la CANGT, avant la question de la mise à disposition du foncier, il convient de traiter celle de **l'organisation et de l'optimisation de la production**. Le foncier occupé pourrait suffire pour atteindre la souveraineté alimentaire. Il est rappelé que la surface agricole non utilisée est estimée à 9 000 hectares.

La question du **financement**, très présente dans les échanges, embarque celle de l'orientation des politiques publiques. Les dispositifs d'aide sont tournés vers les cultures dédiées à l'exportation et captent 80% des subventions. Or il est indispensable de **favoriser les cultures de diversification** pour tendre vers l'autosuffisance. Par ailleurs les participants mettent le doigt sur une certaine **atomisation de l'offre de produits agricoles** générée par l'articulation des différentes aides européennes. Les programmes d'aides concentrés sur le même produit entraîne la multiplication des acteurs proposant ce produit. Il est ainsi difficile d'organiser et de planifier la production à long terme.

La grande distribution préconise **une organisation unique de la production** afin de pouvoir bénéficier d'un bon produit, au bon moment, tout au long de l'année. Il conviendrait aussi de **diminuer le nombre d'interlocuteurs pour le même produit**. *« Il y a 5 interlocuteurs différents pour la tomate, on ne s'en sort pas comme ça »*.

A l'instar des autres ateliers, les participants n'imaginent pas la production agricole locale sans **une démarche qualité** la différenciant du marché de l'importation. Pour eux, cette démarche doit être adossée à :

- Une **labellisation**, adaptée à notre territoire et tenant compte des directives de la loi EGALIM.
- **L'étiquetage des produits**, garantissant leur **traçabilité**.
- Le remplacement des pesticides par des produits issus de la **recherche en biodiversité et agrodiversité**. Ce qui répondra à une part des consommateurs de plus en plus nombreux à se tourner vers les produits bio.

Pour atteindre la souveraineté alimentaire, la production agricole locale doit se réinventer au travers de **nouveaux modèles de production et de nouvelles cultures**.

Le modèle du « **jardin créole** » ou **jardin familial**, déjà évoqué dans les autres ateliers apparaît comme une solution viable aux yeux de certains. Néanmoins, en dehors de la démarche personnelle, citoyenne et responsable que prône Félix Lurel à travers l'initiative « Jaden Bo Kaz », le modèle du jardin créole devra être **structuré, modernisé, professionnalisé**.

De plus, afin d'en mesurer l'efficacité, il importera de créer un **nouveau système d'évaluation multi niveaux**, incluant au moins :

- la productivité
- le coût et le temps de travail
- l'impact environnemental.

D'autre part, la filière pourrait se lancer dans la **fabrication industrielle de bio intrants** (bio engrais, paillage...). En plus des revenus supplémentaires, cette activité aurait un impact positif sur l'image de la production locale.

Une production agricole durable doit aussi **être protégée du marché de l'importation** quitte à **remettre en question les principes de l'Organisation Mondiale du Commerce**. Toutefois, tous les besoins du marché ne pouvant pas être couverts, il sera difficile de se passer tout de suite des importations.

Notons aussi qu'une participante a rappelé que la politique de l'eau et de l'énergie est essentielle à la **sécurisation des systèmes de production**. Bien maîtrisée, elle permet de **prévenir et d'anticiper les risques majeurs**.

Néanmoins, dans un contexte où la politique globale de l'eau est défailante, la question de la l'accessibilité et de la disponibilité de l'eau agricole se pose encore avec acuité.



L'accent est mis d'emblée sur la nécessité d'une **politique publique de soutien à l'agro transformation locale**, surtout en faveur des acteurs utilisant des produits locaux comme matières premières.

La plupart des structures, n'ayant pas quitté le stade artisanal, ont besoin d'être **renforcées pour sortir d'une forme de précarité financière**.

Il est proposé toutefois de **garder des unités familiales ou à taille humaine** jugées plus pérennes.

D'autre part, les politiques publiques de soutien à l'agro-transformation devraient intégrer un volet **aide à l'exportation, notamment vers des marchés de niche**. L'étroitesse du marché local oblige à en cibler de nouveaux en **mettant l'accent sur la qualité de nos produits et de notre production**.

Les produits issus de l'agro-transformation locale, font trop souvent l'impasse sur les informations liées à leur **qualités nutritionnelles**. Dans un contexte où le consommateur est très soucieux de la qualité des produits et de leur impact sur la santé, **un étiquetage systématique facilitant l'accès aux informations nutritionnelles** est indispensable.

Par ailleurs, le contrôle de la teneur en sucre, en sel, en matières grasses des produits agro transformés devrait être organisé conformément aux dispositions de la loi Lurel de 2012.

Enfin, compte tenu des caractéristiques des acteurs de la production et de la transformation souvent impliqués dans les deux segments, un participant s'interroge sur la **pertinence de la segmentation production/transformation**.



S'agissant du segment de la distribution, Il est difficile d'en avoir une vision globale en raison de la **diversité des circuits de distribution**, avec en plus certains qui ont émergé durant la crise sanitaire.

Néanmoins, selon un acteur majeur de la grande distribution, il ne s'agit pas d'opposer les différents circuits de distribution mais de **les organiser** pour une meilleure diffusion.

Essentielle dans la distribution, les propositions faites pour la thématique **logistique/transport**, vont dans le sens de l'innovation.

L'utilisation de **l'espace maritime**, via le **cabotage** apparaît comme une solution plus respectueuse de l'environnement.

De plus, la mise en place d'une **plateforme dédiée** permettrait plus de cohérence et d'efficacité dans l'approvisionnement des points de vente.

A l'instar des autres ateliers, certains estiment que la résilience de l'agriculture locale passe par **une distribution en circuits courts**. Il est vrai qu'au plus fort de la crise sanitaire, des initiatives telles que « le drive » des producteurs ont vu le jour avec un certain succès.

Néanmoins, se pose aujourd'hui la question de la pérennité de ce modèle, jugé peu rentable par certains. Progressivement les consommateurs, obéissant à une logique économique, reprennent leurs habitudes au détriment de ces systèmes. Aussi, il appartient aux instances, associations, acteurs de **maintenir cette dynamique**.

Certains appellent de leurs vœux **une meilleure maîtrise des circuits bord de route** qui le plus souvent est informel et contribue à la désorganisation de la filière.

En revanche, pour atteindre un public plus jeune, la filière devrait **développer la vente en ligne**. Une jeune participante propose la création d'une « *Marketplace* » qui pourrait devenir une alternative aux marchés traditionnels, peu attractifs pour les jeunes consommateurs.



Les échanges autour du segment de la consommation s'articulent autour d'axes principaux que sont la santé, la qualité des produits, l'éducation et les politiques publiques.

Les consommateurs guadeloupéens prennent conscience de plus en plus de la **qualité des produits locaux** et de leur impact positif sur **la santé**.

Néanmoins, la question de la confiance vis à vis de ces produits se pose régulièrement, ce qui indique la nécessité d'un travail préalable sur la **traçabilité des produits**.

Des voix s'élèvent pour **une alimentation saine et responsable respectant les cycles de la nature**.

La logique commerciale ne devrait pas l'emporter sur la saisonnalité de la production. *«Il faut réhabituer la population à consommer en fonction de la saisonnalité»*.

D'autre part, afin d'attirer une cible plus jeune sur le volet santé, il est proposé la **création d'une application** permettant de comparer l'apport nutritionnel de deux rations identiques de produits locaux et produits importés.

La thématique de l'**éducation** a suscité un grand nombre d'interventions, ce qui témoigne de l'importance qui lui est accordée dans la construction d'une production agricole durable et résiliente.

Les échanges concernent essentiellement **l'éducation alimentaire en milieu scolaire** suivant des angles d'approches tels que:

- la découverte des produits
- L'initiation à la consommation des produits locaux.

Une participante propose **un projet pédagogique alimentaire** tel que des ateliers cuisine, ciblant les périodes festives comme le carnaval, la Noël, pour un impact plus fort.

Une démarche a déjà été initiée dans le cadre d'une convention entre l'ARS et le Rectorat sur la santé scolaire. Elle concerne les élèves de la maternelle au lycée.

En dehors de la sphère scolaire, les propositions pour le développement de la production agricole se concentrent sur le terrain.

l'idée de **parcelles pilotes** où le consommateur pourrait bénéficier d'un accompagnement de proximité de la part des exploitants semble séduire la plupart des participants.

Par une approche similaire, il est proposé **l'ouverture des exploitations agricoles aux consommateurs** avec un objectif double:

- Promouvoir les circuits courts
- Participer à la cueillette sur site pour contribuer à une meilleure connaissance des produits locaux.

L'accent est mis sur le rôle **des politiques publiques** qui doivent inciter à la consommation des produits locaux.
« Il faut des politiques publiques participatives ».

On retiendra les axes suivants:

- Une politique éducative favorisant la connaissance et l'usage des produit locaux.
- L'animation du territoire à travers des manifestations d'envergure telles que *« Jou A Tradisyon »* visant à promouvoir l'agriculture locale.
- Le soutien aux publics précaires.
- Le soutien aux municipalités *« Mettre en place un programme de distribution de fruits locaux dans les écoles pour la récréation du matin ».*
- Encourager la production locale dans la promotion du tourisme.



Les participants à ce 3^{ème} atelier ont surtout exposé leur vision de la gouvernance et de son rôle dans l'organisation de la chaîne agri-alimentaire.

La vision partagée le plus souvent est celle de **politiques publiques convergentes** à toutes les étapes de la chaîne agri alimentaire. Il s'agit d'effectuer **un travail de co-construction** avec l'ensemble des acteurs.

Cela sous entend le **maintien de la place de toutes les échelles de la gouvernance**, y compris les communautés d'agglomération et les communes. *« Il faut avoir une gouvernance participative ».*

Néanmoins le **consommateur doit être l'élément central de ces politiques publiques**. *« Le citoyen doit retrouver sa souveraineté ».* La nature a des règles à respecter qui sont incompatibles avec une politique exclusivement commerciale.

D'autre part, il importe, selon les participants **d'organiser et de structurer la filière** en assurant notamment la **professionnalisation des acteurs**.

Un participant souligne la confusion que peut créer la notion de « professionnalisation » pour les producteurs. Un petit exploitant ne demeure pas moins un professionnel.

L'idée de la mise en place d'un **comité de décision à l'échelle locale** a été soumise, néanmoins il existe déjà un **comité régional de l'alimentation**. Sous l'égide de la DAAF et du conseil régional au sein duquel de nombreux acteurs sont représentés.

Certains proposent de mettre en place les conditions pour que le **citoyen ne soit pas uniquement consommateur, mais aussi producteur** en s'appuyant par exemple sur le modèle de la compensation carbone pour encourager son action.



PRODUCTION



De la production



PISTE DE RÉFLEXION



...à l'assiette

Foncier

Formation /
Accompagnement

Mutualisation / Cohésion

Financement

PRODUCTION



Gestion des excédents

Education/Transmission

Qualité

Valorisation / promotion

Dimensionnement

Productivité / Rentabilité



PISTES DE REFLEXION



Mutualisation des facteurs de production

Harmonisation de la planification des productions

Investissement dans la micro-mécanisation

Promotion des jardins privés / familiaux

Soutien à l'installation de jeunes agriculteurs

Observatoire du monde agricole

Réseau renforcé de techniciens

PRODUCTION



Soutien à la production bio / agro-écologique

Développement des réseaux d'irrigation

Accès à l'information scientifique

Formation aux procédures de marchés publics

Fonds de garantie pour la gestion de crise

Lutte contre le gaspillage dans les champs

Promotion des produits du terroir

Revalorisation des terres non cultivées ou sous-utilisées



CONTRIBUTIONS



Accès au foncier – Organisation et optimisation de la production

Financement – Favoriser les cultures de diversification – Lutter contre l'atomisation de l'offre de produits agricoles – Mettre en place une organisation unique de la production – Diminuer le nombre d'interlocuteurs pour le même produit

Démarche qualité – Labellisation – Travailler sur la traçabilité des produits – Utilisation de bio intrants

Invention de nouveaux modèles de production – Un jardin créole structuré, organisé, professionnalisé – De nouveaux mode d'évaluation intégrant la productivité, le coût et l'impact environnemental

Créer de nouvelles cultures – Fabrication industrielle de bio intrants

Protéger la production locale du marché de l'importation

Sécurisation des systèmes de production (politique eau, énergie) – Prévenir, anticiper les risques majeurs





TRANSFORMATION



De la production

PISTE DE RÉFLEXION

projet
DIAG 'Alim



Marché

Modernisation /
innovation

Financement

Ecologie / Environnement
/ Energie renouvelable

TRANSFORMATION



Outils de production

Qualité

Productivité / Rentabilité

Communication



PISTES DE RÉFLEXION



...à l'assiette

Création d'unités de transformation de petite échelle

Modernisation / digitalisation des outils de production

Développement des EnR dans l'agri-transformation

Expérimentation / généralisation de la démarche EIT

TRANSFORMATION



Mutualisation des outils de production

Renforcement de la traçabilité des produits

Lutte contre le gaspillage dans les usines / ateliers

Ouverture des usines / ateliers au grand public

R&D sur les nouveaux produits commercialisables

Organisation d'un événementiel dédié à l'agro-transformation



CONTRIBUTIONS



Une politique publique de soutien pour accompagner l'agro transformation locale

Renforcer les structures pour sortir de la précarité financière -
Maintenir des structures à taille humaine

Aide à l'exportation vers des marchés de niche

Démarche qualité – Etiquetage facilitant l'accès aux informations nutritionnelles

Mise en place du contrôle de la teneur en sucre des produits transformés (loi Lurel 2012)





DISTRIBUTION



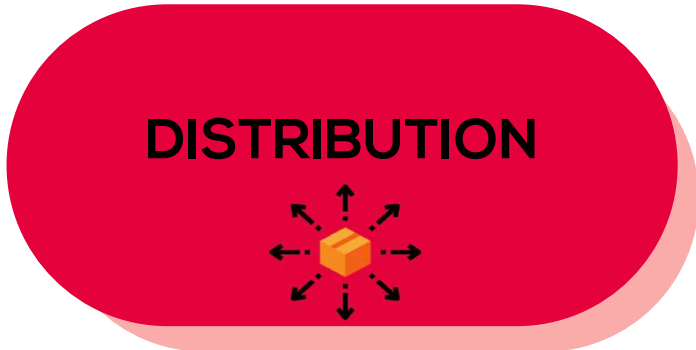


PISTE DE RÉFLEXION



Circuit de distribution

Commerce de proximité



Environnement / Ecologie
/ Energie Renouvelable

Solidarité

Logistique / Transport

Modernisation /
Innovation



PISTES DE RÉFLEXION



...à l'assiette

Différentiation des marchés de producteurs et de revente

Promotion des circuits courts

Soutien au commerce alimentaire de proximité

Diminution de la consommation énergétique

DISTRIBUTION



Construction durable pour les magasins alimentaires

Généralisation des solutions en vrac

Solutions d'acheminement à domicile

Optimisation du transport des marchandises et des employés

Garanties renforcées sur le maintien de la chaîne du froid

Réorganisation des circuits de don alimentaire



LES CONTRIBUTIONS



- Organiser les circuits de distribution et non les opposer
- Meilleure organisation de la logistique et le transport – Utiliser le cabotage – Mettre en place une plateforme dédiée à la logistique et le transport
- Maintenir la dynamique de la distribution en circuit court
- Lutter contre l'activité informelle – Mieux maîtriser le circuit bord de route
- Développer la vente en ligne – Création de « Market Place »





CONSOMMATION



De la production



PISTE DE RÉFLEXION



Restauration collective

Education / Transmission

Gastronomie

Financement

CONSOMMATION

Communication

Solidarité



Nutrition / Santé

De la production



PISTE DE RÉFLEXION



...à l'assiette

Système d'affacturage inversé

Plateforme unique pour les marchés publics

Lutte contre le gaspillage dans la restauration collective

Lutte contre le gaspillage au sein des foyers

Fonds d'assurance spécial pour la restauration collective

Réaménagement des restaurants scolaires

CONSOMMATION



Communication sur la saisonnalité des produits

Réagencement du service dans les restaurants scolaires

Offre touristique autour de la gastronomie

Actions d'éducation à l'alimentation et de promotion de la santé

Augmentation de la part des produits locaux / bio dans la restauration collective

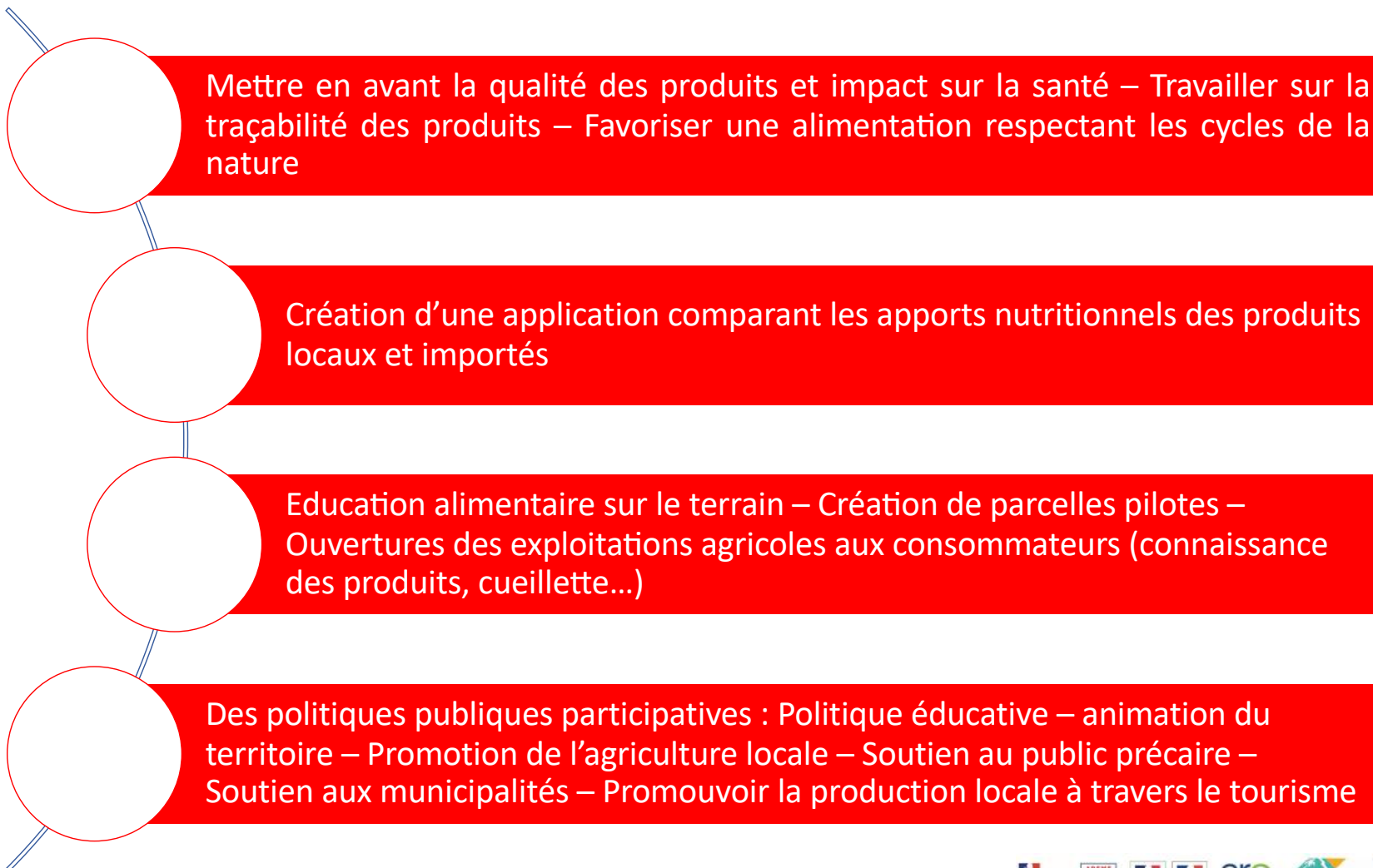
Promotion de l'auto-consommation

Soutien renforcé aux publics précaires

Actions spécifiques pour les jeunes et les enfants



LES CONTRIBUTIONS





GOVERNANCE



De la production

PISTE DE RÉFLEXION

projet
DIAG 'Alim



...à l'assiette

Fiscalité

Financement /
Accompagnement

Modernisation /
Innovation

GOUVERNANCE



Sécurité alimentaire

Animation de la filière

Politiques publiques

De la production



PISTES DE RÉFLEXION



...à l'assiette

Aides aux exploitations plutôt qu'à la production

Fiscalité dissuasive pour les produits ultra-transformés

Plateforme d'échanges et de connaissances mutualisées

Plan d'urgence alimentaire en cas de crise

GOUVERNANCE



Appel à projets annuel conjoint

Soutien à la création et à l'animation de PAT

Renforcement des contrôles des autorités publiques sur le terrain

Espaces d'échanges entre les professions de l'amont et de l'aval

Renforcement de la communication sur les politiques publiques de l'alimentation

Adaptation des normes aux réalités locales



LES CONTRIBUTIONS



- Politiques publiques convergentes - un travail de co-construction avec tous les acteurs - maintien de la place de toutes les échelles de la gouvernance
- Adapter les règles européennes et nationales à nos contraintes
- Le consommateur doit être l'élément central de ces politiques publiques – Respecter les cycles alimentaires
- Organisation et structuration de la filière – Professionnalisation des acteurs
- Un comité de décision à l'échelle locale (comité régional de l'alimentation)
- Mettre en place les conditions favorisant l'émergence du citoyen producteur (modèle empreinte carbone)